VOS BILANS BIOLOGIQUES

L'essentiel à comprendre quand on est séropositif/ve

actions traitements
ASSOCIATION DE PATIENTS AGRÉÉE

Pourquoi faire des bilans biologiques ?

Pour évaluer l'effet du VIH sur vos défenses immunitaires en mesurant votre charge virale et le niveau de vos CD4.

Les résultats obtenus indiquent votre capacité à lutter contre des pathologies liées, notamment, à des bactéries, des virus, des parasites, des champignons... ;

Pour évaluer l'effet du VIH et du traitement sur les différentes cellules du sang, sur le foie, le rein, le pancréas, les os, sur le taux de lipides et de glucides.

Pour s'assurer que vous n'avez pas contracté d'autres infections sexuellement transmissibles (IST).

En fonction de vos pratiques sexuelles, les sérologies pour les hépatites A, B, C, la syphilis ainsi que la recherche de bactéries (gonocoque, chlamydia, mycoplasme, shigelle) seront régulièrement effectuées. Si vous avez de nombreux partenaires sexuels dans l'année ou que vous consommez des drogues récréatives, demandez à faire régulièrement les sérologies hépatiques et les recherches de bactéries.

Comment ?

La plupart du temps à partir de prise de sang, mais aussi d'analyse d'urine ou d'écouvillonnage anal ou de gorge (prélèvement à l'aide d'une sorte de Coton-Tige).

Quand ?

À la découverte de votre séropositivité puis tous les 3 à 6 mois et plus fréquemment à l'initiation d'un traitement ou changement de traitement.

Quels bilans ?

I.Suivre le VIH :

Pour adapter un traitement à votre virus (À partir d'une prise de sang)

> Un génotypage et la recherche de l'antigène HLA-B*5701

pour vous prescrire le traitement le plus efficace contre le virus.

Pour suivre la quantité de virus dans le sang et son impact sur votre système immunitaire (À partir de prises de sang)

> Charge virale : c'est la quantité de virus présent dans le sang. L'objectif du traitement est de rendre la charge virale indétectable environ 6 mois après son initiation.

> CD4 et CD8 : ce sont les cellules du système immunitaire impactées par le VIH.

Le traitement permettra de les maintenir ou de faire remonter les CD4 à un niveau suffisant pour assurer efficacement la protection de votre organisme (> 500/mm3).

> Le pourcentage et le rapport des CD4/CD8 doivent être également surveillés.

Éventuellement, si votre charge virale ne baisse pas assez vite ou remonte

> Un dosage pharmacologique est effectué à partir d'une prise de sang pour mesurer si la concentration de médicament dans le sang est suffisante.

Pour rechercher des infections qui peuvent se développer plus fréquemment avec le VIH (À partir de prise de sang)

> Recherche d'un parasite (la toxoplasmose) et de virus (CMV).

Cela permettra à votre médecin de vous proposer un traitement le cas échéant.

II.Mesurer l'impact du VIH et/ou du traitement sur l'organisme et diagnostiquer des complications :

(À partir de prises de sang)

Bilan hématologique :

la numération formule sanguine (NFS) et la mesure des plaquettes permettent d'évaluer les différents composants du sang :

> les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes. Ces cellules sont fabriquées en permanence par la moelle osseuse et meurent au bout d'un certain temps. Une infection ou un médicament peut détruire les cellules qui circulent ou empêcher qu'elles soient fabriquées au niveau de la moelle, provoquant alors des anémies ou des problèmes de déficit immunitaire.

Bilan rénal :

les reins filtrent le sang pour en retenir certaines molécules qui sont éliminées dans l'urine avec de l'eau. Surtout, tous les médicaments sont soit éliminés par les reins, soit par le foie ou les deux. Ainsi la prise d'un traitement antirétroviral va normalement solliciter le foie ou les reins.

Le bilan rénal permet de surveiller le fonctionnement des reins à partir de deux mesures :

> le taux d'urée sanguine, qui est le résidu de la dégradation normale des protéines éliminées par les reins,

> la créatinine, qui est la concentration des résidus de la dégradation normale des cellules musculaires.

En pratique, les analyses biologiques calculent la clairance de créatinine.

Bilan hépatique :

le foie permet de nombreuses transformations biochimiques indispensables pour vivre, mais aussi d'éliminer certains médicaments. On peut contrôler l'état du foie en dosant la quantité d'enzymes qu'il libère dans le sang :

> les transaminases ASAT et ALAT sont des enzymes libérées par le foie et qui correspondent au renouvellement normal des cellules du foie,

> les gamma-GT sont des enzymes qui permettent de protéger le foie des substances toxiques,

> les phosphatases alcalines sont aussi des enzymes libérées par le foie dont la concentration dans le sang va augmenter en cas de lésion de divers organes (foie, intestin, os),

> le fonctionnement des voies biliaires est contrôlé à partir de la concentration de la bilirubine libre, la bilirubine conjuguée et la bilirubine totale. Certains traitements peuvent en augmenter la concentration dans le sang : la bilirubine est un pigment jaune rougeâtre dont l'accumulation provoque une jaunisse.

Bilan pancréatique :

le pancréas est une glande située derrière l'estomac, qui sécrète des enzymes pour être déversées dans l'estomac, afin de permettre la digestion des aliments.

Lors d'un bilan pancréatique, deux enzymes sont mesurées :

> l'amylase, qui dissout les sucres,

> la lipase, qui dissout les graisses.

Bilan glucidique :

c'est la mesure de la glycémie, c'est-à-dire le niveau de sucre dans le sang.
La glycémie est également régulée à partir du pancréas qui sécrète deux hormones intervenant dans la fonction glycémique :

> l'insuline, hormone sécrétée au moment du repas, permet de stocker les sucres et les graisses afin qu'ils ne se déversent pas tous immédiatement dans le sang, évitant ainsi une hyperglycémie,

> le glucagon, hormone sécrétée entre deux repas, permet la libération des sucres et des graisses dans le sang, évitant ainsi une hypoglycémie (baisse de la glycémie), régulant la glycémie (taux de sucre dans le sang mesuré lors du bilan glycémique). Une hyperglycémie comme une hypoglycémie permanentes sont le signe d'un diabète qui peut provoquer des malaises, allant jusqu'au coma.

Bilan lipidique :

il évalue le taux de graisses (lipides) dans votre sang (g/L).

Il comprend deux mesures : > le cholestérol, > les triglycérides.

Au travers des analyses, on mesure le taux de triglycérides, le cholestérol total, le LDL cholestérol (appelé « mauvais cholestérol ») et le HDL cholestérol (appelé « bon cholestérol »).
C'est le LDL cholestérol qui entraîne la formation de plaques de graisse dans les vaisseaux sanguins, appelées athéroscléroses et qui entraînent des complications cardiovasculaires.

Bilan osseux :

il s'agit de s'assurer que votre tissu osseux est en bon état, c'est-à-dire qu'il présente une minéralisation suffisante et que votre organisme est capable d'absorber le calcium qui ira se fixer sur les os et les solidifier.

Votre médecin évaluera avec vous les facteurs de risques de déminéralisation - tabac, alcool, activité physique insuffisante- et vous prescrira les examens nécessaires.

III. Rechercher d'autres infections sexuellement transmissibles : syphilis, gonocoque, chlamydiae, mycoplasme, shigelle, hépatites A, B ou C

En fonction de vos pratiques sexuelles, pensez à demander à effectuer ces examens soit à chaque bilan, soit au moins une fois par an. Ces infections peuvent être asymptomatiques. Votre médecin peut aussi vous les prescrire en fonction de votre bilan sanguin ou selon certains symptômes.

N'attendez pas de voir votre infectiologue pour les demander, votre médecin généraliste peut vous les prescrire. Si vous n'osez pas aborder la question avec lui, rendez-vous dans un centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit (Cidag). Á Paris, vous pouvez vous rendre au centre de santé sexuelle « Le 190 » (www.le190.fr).

> Recherche de syphilis : il s'agit de rechercher la bactérie responsable de la syphilis, qui est une infection sexuellement transmissible (par rapport sexuel ou fellation). La recherche de syphilis s'effectue avec une prise de sang pour déceler l'existence de TPHA et VDRL, les deux marqueurs de la présence de la bactérie dans l'organisme. En cas de chancre – un des premiers symptômes de la maladie –, la bactérie peut être recherchée dans la lésion.

> Recherche de gonocoque, de chlamydiae, de mycoplasme, de shigelle : ce sont des bactéries qui se transmettent sexuellement. Leur recherche se fait par analyse d'urine ou écouvillonnage de gorge ou anal, exclusivement par écouvillonnage anal concernant les shigelles.

> Recherche d'une sérologie hépatique A, B, C : effectuée à l'aide de prises de sang.

Informez systématiquement vos partenaires en cas de découverte d'infections sexuellement transmissibles. Les prévenir permet de stopper la chaîne de contamination et à vos partenaires d'être eux aussi traités.Si vous avez de nombreux partenaires sexuels dans l'année ou que vous consommez des drogues récréatives, demandez à faire régulièrement les sérologies hépatiques et les recherches de bactéries.

Ce dépliant a été conçu en partenariat avec le CBCV. Il a été réalisé sous le contrôle scientifique du Dr Nesrine Day (biologiste, directrice générale du CBCV) du Dr Laurent Roudière (médecin spécialiste du VIH et des hépatites, praticien en ville et en CHU) et du Dr Julie Langlois (pharmacienne).

Retrouvez une brochure complète sur les bilans biologiques sur :
www.actions-traitements.org

Ligne d'écoute InfoTraitements
01 43 67 00 00
du lundi au vendredi de 15h à 18h

Plus d'information sur votre suivi dans notre brochure Vos bilans biologiques

actions traitements
ASSOCIATION DE PATIENTS AGRÉÉE